



## **Rapport de la Commission ad hoc sur le préavis 06/2024**

### **Relatif à une demande de crédit de CHF 172'000 pour la réalisation d'un espace de skate urbain sur le site des Communaux**

---

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission ad-hoc composée de MM. Jan-Frederik Lange, Grégory Knigge, Jérôme Kohler, François Morand, Raphaël Favre, et Julien Spring s'est réunie le mercredi 14 mai 2025 sur le lieu de l'ancien skatepark aux Communaux. Nous avons également soumis par écrit quelques questions à la Municipalité (Monsieur Roland Corthay) qui nous a rendu réponse.

Un jeune adulte du village, Esteban Varga, que nous remercions chaleureusement pour sa présence lors de notre séance sur place, nous a expliqué comment ce projet était né il y a plusieurs années au sein des jeunes du village, amateurs de sport urbain et désirant disposer d'un lieu de rencontre convivial.

Nous avons ainsi pu constater à la fois la vétusté et l'étroitesse des installations actuelles et ainsi acter les raisons de sa très faible fréquentation actuelle. Nous avons également pu nous rendre compte des futures aménagements prévus ainsi que de la convivialité à venir des lieux.

La pratique du skateboard ayant considérablement évolué ces dernières années, il est d'usage d'adapter les infrastructures et le mobilier urbain pour la pratique des sports à roulettes.

La création d'un site de skate urbain en lieu et place du skatepark actuel va donner un coup de jeune et remodeler complètement la place qui sera, à l'avenir, bien plus conviviale tout en répondant aux attentes d'un public plus large.

Les éléments d'obstacles sont adaptés à tous les niveaux et tous les âges.

L'idée de ce projet est également de créer un lieu de rencontre pour les jeunes du village en dehors du village ; et ainsi diminuer les désagréments pour le voisinage.

L'utilisation des sanitaires publiques de la salle triple permettra également de rendre le lieu convivial pour tout le monde.

En conclusion, la Commission ad hoc vous propose, à l'unanimité, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :



## **LE CONSEIL COMMUNAL D'ETOY**

Vu le préavis n° 06/2024, concernant la « Création d'un espace de skate urbain ».

- ouï le rapport de la Commission des finances
- ouï le rapport de la Commission chargée du préavis
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

### **DECIDE**

1. D'accorder l'autorisation d'entreprendre les travaux pour la réalisation d'un espace de skate urbain ;
2. D'allouer le crédit de CHF 172'000 pour financer ce projet ;
3. D'autoriser à financer cette somme par les disponibilités de trésorerie courante de la Commune ;
4. D'autoriser la Municipalité à amortir ce montant selon les délais légaux.

Jan-Frederik Lange  
(Président)

Julien Spring  
(Secrétaire-rapporteur)

Etoy, le 2 juin 2025